

Médecins :
Dr MADAY : 02.96.86.39.86
Dr BROC : 02.96.88.09.28
Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers :
A domicile ou au cabinet sur RDV

- Plévenon :

Thomas NASCIMBENI
Consultation IPA,
02.96.89.79.27

Infirmierie du Cap :
Marina MARTEAU, Martine TEXIER
Soins infirmiers
2 Rue de la Roche aux Cygrons
(derrière la salle des fêtes)
07.49.25.19.68.

- Pléhérel bourg :

Diana HERVE,
02.96.41.59.94

Numéros d'urgence :

- POMPIERS (le 18 ou Port. 112)
- SAMU (le 15)
- POLICE/GENDARMERIE (le 17)
- PHARMACIE de garde (3237)
- VETERINAIRE (3115) 24/24 et 7j/7. Le n° d'urgence est gratuit (pour chiens et chats)

Secours en mer :

- Depuis le littoral : (196)
- En mer : radio VHF : canal 16 demandez le cross
- violences sur les enfants : 119
- violences conjugales : 3939

Pompes funèbres :

Entreprise GUILLEMETTE :
02.96.41.30.21

Pompes Funèbres du Cap Fréhel :
02.79.41.02.21

Ambulances/VSL :

Ambulances du littoral :
02.96.72.15.66/06.16.97.53.06

Taxi du Cap:
02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi :
(TPMR : mobilité réduite)
06.16.97.53.06

Publications PLEIN PHARE :

Merci de nous faire parvenir toutes vos demandes de publication, au plus tard, le mardi à midi, pour une parution le jeudi.

Prochaine collecte des déchets :

Le mardi 8 avril 2026.

Imprimeur – gérant : Philippe LOHIER

Adresse Mail : accueil.mairie@plevenon.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30.

Samedi : 10h-12h. Fermée le mercredi.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h. Samedi : 10h-12h.

Fermée le mercredi. ☎02.96.41.43.06. 4 rue du Cap - 22240 Plévenon.

Marché de Plévenon : Vendredi matin

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Je tenais à remercier l'ensemble des habitants qui se sont déplacés massivement pour voter et faire vivre la démocratie dans notre commune. Merci aux fidèles assesseurs, scrutateurs et employés qui ont participé au bon déroulement du scrutin.

Merci à mes collègues élus qui sont d'ores et déjà dans l'action. Je salue aussi le travail de l'équipe sortante qui mérite notre respect. C'est avec un sentiment de profonde émotion et d'humilité que j'endosse ce rôle de maire.

Je mesure l'importance et la responsabilité qui m'incombent pour l'avenir de notre village.

Un grand merci pour votre confiance et votre soutien. Nous sommes fiers de pouvoir travailler à vos côtés.

Bien chaleureusement,
Philippe LOHIER.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Résultat des élections municipales du 15 et 22 mars 2026 :

Résultats du 1er tour :

Inscrits :	755
Absentions :	174
Votants :	581
Nuls :	8
Blancs :	4

Résultats du 2ème tour :

Inscrits :	754
Absentions :	156
Votants :	598
Nuls :	5
Blancs :	5

Liste de M. LOHIER Philippe :	270	312
Liste de M. VAN PRAAG Hervé :	226	276
Liste de M. LEBLAY Gwendal :	73	

Résumé succinct du conseil du 27 mars :

1- Installation du conseil municipal : M. Hervé VAN PRAAG, Maire en poste préside la séance. Il donne lecture des noms des personnes élues en tant que Conseiller Municipal lors du dernier scrutin des 15 et 22 mars derniers et ceux-ci sont déclarés installés dans leur fonction.

2- Validation du procès verbal des délibérations du 03/03 : M. le Maire expose au conseil que le PV de la dernière séance doit être arrêté par le nouveau conseil municipal issu des élections. Il demande donc au conseil de se prononcer sur la séance 27 mars. A l'unanimité, le Conseil approuve ce PV.

3- Elections du maire : Il est demandé aux membres présents de désigner un candidat à la fonction de Maire. Sont candidats : M. Philippe LOHIER. Il est demandé au conseil de désigner 2 assesseurs.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Sont désignés assesseurs : Mmes Anne-Sophie HOCQUET et Marie-José JOLY-RICHEUX. Après vote, M. Philippe LOHIER est élu Maire par 12 voix. M. Philippe LOHIER a été proclamé Maire et a été immédiatement installé et prend la Présidence de la séance.

4- Fixation du nombre d'adjoints et élection : Monsieur le Maire informe que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Considérant que le conseil municipal de PLEVENON compte 15 membres, le nombre d'adjoints au maire ne pourra être supérieur à 4 et demande au conseil de se prononcer sur ce nombre. Il est décidé qu'il y aurait 4 adjoints au maire et est procédé dans la foulée à leur élection. Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Sont candidats (1 liste présentée) : M. PANSART Michel, Mme JOLY-RICHEUX Marie-José, M. PHILIPPE Gilbert et Mme DURAND Anne. Il est procédé au scrutin suivant les règles. La liste des adjoints est élue par 11 voix.

5- Délégations du conseil municipal au Maire : Afin de permettre un meilleur fonctionnement de l'administration communale et réduire les délais de prise de décision, de commande, de paiement ou d'enregistrement de recettes, M. le Maire expose au conseil la nécessité d'une délégation de pouvoir dans certains domaines et pendant toute la durée de son mandat. Il demande donc au conseil l'autorisation :

- de prendre toute décision, concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 5 000€ H.T.;

- à passer les contrats d'assurance, à signer les avenants nécessaires ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférant;

- à accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés ni de conditions ni de charges;

- à décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 €;

- d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme;

- de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions;

- de procéder, au nom de la commune, aux dépôts des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote cette proposition en rappelant que M. le maire devra rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions prises en vertu de cette délégation de pouvoir.

6- Charte de l'élu local : Il est donné lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local consacré aux conditions d'exercice des mandats municipaux.

7- Indemnités du maire et des adjoints : Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire et adjoints comme suit : 1274.00 € pour le maire et 339.00 € pour chacun des adjoints.

*******Prochain conseil le vendredi 3 avril à 19h30 dans la salle du conseil.*******

Arrêtés : - Le 01 mai, le stationnement est interdit sur la RD34 et la RD 117 dans l'agglomération de Plévenon et de la Rue du Puits Coupard le temps du passage de la course cycliste dite « Trophée Jacky Lemée. Des signaleurs seront sur l'ensemble du parcours afin de réguler la circulation. Des déviations seront mises en place. Ces prescriptions ne s'appliquent pas aux véhicules de secours, d'incendie et de police. - Le 24 mai, sur la RD34, entre 6h et 20h, la circulation et le stationnement seront interdits sur la RD34 entre Fréhel et Plévenon situés en et hors agglomération sauf véhicules de secours, incendie et sécurité. Une déviation sera mise en place pendant la durée du triathlon des Sables et Cap 2026 organisé par l'association Ruban Bleu et Co. A la sortie ou l'entrée du camping du Cap Fréhel, du parking des grèves d'en Bas et le parking du Cap Fréhel, entre 10h et 17h, l'utilisateur devra laisser le passage, s'arrêter ou se garer jusqu'au signal des représentants de l'épreuve ou le passage du véhicule signalant la fin de la course. Ces arrêtés et un plan de déviation sont affichés à la mairie et disponible sur notre site plevenon.fr

Ouverture du phare : du 04 avril au 03 mai, le phare sera ouvert tous les jours sauf le mardi de 14h à 18h. Dernière montée : 17h30.

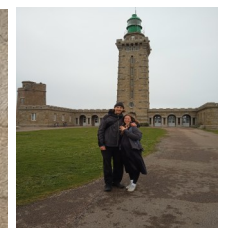
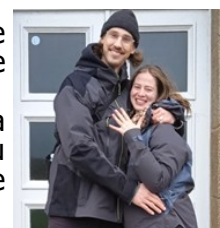
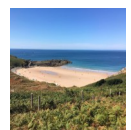
Ouverture du camping :

A partir du 4 avril, le camping sera ouvert sans les services aux camping-cars et vans aménagés. A partir du 13 juin, il sera ouvert pour tout le monde avec les services.

Demande en fiançailles :

Résidant à Genève et venant régulièrement dans la région, M. Antoine Mary et sa compagne Camille sont particulièrement sensibles au charme des phares... surtout le nôtre...

C'est donc naturellement que M. le maire (sortant), Hervé Van Praag, a autorisé M. Antoine Mary à faire sa demande en fiançailles en haut du phare le 13 mars dernier. Nous souhaitons à Camille et Antoine une vie remplie de joie et de bonheur.



BIBLIOTHEQUE DE PLEVENON

Comme chaque mois, les bénévoles vous accueillent pour jouer au scrabble mercredi 8 avril de 15h00 à 18h00. Le retour et prêt de livres fonctionnent aussi. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 15 avril à 17h30 pour les rencontres poétiques. Ce mois-ci, le thème sera « Les poètes ».

France SERVICES

Horaires d'ouverture (Matignon-saint-cast-le-guildo@france-services.gouv.fr) :

Mairie de Saint-Cast-le-Guildo (02.96.41.80.18) : Lundi et jeudi : 9h-12h/14h-17h

Mairie de Matignon (02.96.41.24.40) : Mardi : 13h-17h30. Mercredi : 9h-13h. Vendredi : 13h30-17h30

L'Assurance Retraite : « Bien préparer sa retraite » et « La pension de reversion ». Réunion d'informations animée par un intervenant de la CARSAT le 21 mai à 19h à la salle d'Armor (côté Rotonde) 37 Bld de la Mer à St Cast Le Guildo. Inscriptions obligatoires à l'accueil de la mairie de St Cast Le Guildo au 02.96.41.80.18. puis demander France Services : les jeudis et lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Cybersécurité : « Comprendre et savoir se protéger des menaces numériques », réunion d'informations animée par la Gendarmerie de Matignon le 02/06 à 19h à la salle municipal de Matignon. Accès libre.

FINANCES PUBLIQUES

Permanences du Service des Finances Publiques de Dinan (sans RDV) :

Le Mercredi 15 avril 2026 :	Mairie de Saint-Cast-le-Guildo (02.96.41.80.18)	De 9h00 à 12h00
	Mairie de Matignon (02.96.41.24.40)	De 14h00 à 17h00
Le Mercredi 6 mai 2026 :	Mairie de Saint-Cast-le-Guildo (02.96.41.80.18)	De 9h00 à 12h00
	Mairie de Matignon (02.96.41.24.40)	De 14h00 à 17h00

ARS

Èvènement gratuit : « Accès aux soins urgents : Le 15, comment ça marche ? Soins en ville , comment s'y prendre ? » Le jeudi 9 avril de 18h30 à 20h30 à la salle Zéphyr - Espace Roger Ollivier à Plérin. Sur inscription à <https://forms.office.com/e/zMhVP1B5mG?origin=lprLink> Contact : 07.60.51.46.42. Mail : virginie.quetel@ars.sante.fr

COMMERCES

Boulangerie Aux Délices du Cap : Ouverte du lundi au dimanche de 8h à 13h. Fermée le mercredi.

Boucherie Dalibot : Ouverte de 8h à 13h et de 15h30 à 19h. Du lundi au dimanche. Fermée le mercredi.

La Palanquée du Cap Fréhel : Ouverte du mercredi au dimanche de 10h00 à minuit. Fermée lundi et mardi.

Crêperie « Chez Annie » : Ouverte de 12h00 à 16h00. Fermée le jeudi et vendredi.

La Boîte aux Délices : Ouverte les jeudis, vendredis & samedis de 18h30 à 21h30 sur la place du marché ! Commandes au 07.69.32.46.59.

Les Merveilles du Cap (Producteur d'huîtres et de moules de bouchot) : Ouvert toute l'année (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15. La Saudraie. Plévenon. Contact : 0296414811.

Baroudeurs de la Pizza : Seront présents à Plévenon (au-dessus de la salle des fêtes) tous les vendredis soirs du 10/04 au 03/07. Réservation très conseillée au 06.23.76.65.41. à partir de 14h. Service à partir de 18h45.

Boutique Maison Colas Cap-Fréhel : Ouverte les mardis au samedis de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00. Fermée le mercredi, dimanche et le lundi de Pâques.

ASSOCIATIONS

Les P'tits Potes : Le dimanche 5 avril au camping de Plévenon à partir de 15h00, Chasse aux œufs, un RDV incontournable pour le dimanche de Pâques.

Vide-greniers solidaire : Organisé par Lala et les P'tits Potes au Relais du Cap Fréhel, Route du Cap, Allée de Besnard à Plévenon, le dimanche 19 avril, de 8h00 à 19h00 . Réservation et inscription au 06.65.17.81.64. (15€/3m). Tombola. Buvette et restauration sur place.

Lumières du Cap : Rencontre autour des livres, dimanche 19 avril 2026 de 10h à 18h à la Salle des fêtes de PLEVENON. Entrée libre. Restauration.

Domaine du Cap Fréhel à Plevenon : 2 dates à retenir : Une journée sport détente pour adultes le 17 avril avec longe côte, repas, rando nordique et yin yoga pour 50 €. 1 matinée réunion d'information pour les mini camps le samedi 25 avril de 10h à 12h30 afin de découvrir le lieu, l'équipe et en savoir plus si on hésite encore !. On vous attend nombreux ! Contact et renseignements : Servane Grand, Responsable du centre au 02.96.41.43.37. Port. : 07.88.55.60.84. Mail : admin.capfrehel@pepbretillarmor.org

Concerts 2026 Eglise de St Cast : - Le 23 avril à 20h30, duo orgue et violon avec Blandine Picchinini et Elzbieta Isnard. - Le 24 mai à 17h00, accordéon et violoncelle avec Eric Blin et Adrien Michel.



ASSOCIATIONS (suite)

Steredenn - Espace Femmes :

Ateliers du mois d'avril (sur adhésion et inscription):

- Sophrologie Mardi 7 et 28 De 14h00 à 15h15
- Un Point c'est tout Jeudi 2 et 16 De 14h30 à 17h00

Braderie de la Boutique Solidaire de l'Espace Femme : Le jeudi 9 avril de 9h30 à 19h.

1 acheté - 1 gratuit. Sac de 30l (fourni) = 8€. 1er étage de l'espace Steredenn 1 Rte de Dinard à Dinan.

Contact : 02.96.85.60.01. Mail : espacefemmes@steredenn.org

GBTQIA+ : Le 8 avril de 15h30 à 17h30.

CIDFF sur RDV au 02.96.78.47.82. le 23 avril de 10h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00.

Victimes de violences conjugales/violences sexuelles : Accueil pour les femmes victimes de violences au sein du couple sans RDV lundi/mardi/jeudi de 9h à 17h30. Possibilités d'accueillir les mineurs. Ligne directe : 02.96.85.60.02 ou 07.60.51.79.53. Standard : 02.96.85.60.01.

DIVERS

Mission Locale du Pays de Dinan en Avril: Rencontrez les employeurs !

- Le 1er de 13h30 à 17h → Job Dating à l'EHPAD Le Clos Heuzé, Evran. Hôtellerie et soins aux personnes.
- Le 10 de 9h à 17h → Les métiers du commerce de proximité et de l'artisanat en alternance
- Le 16 à 10h → HandyJob, Bourseul
- Le 16 à 10h30 → La Petite Vitesse à Dinan. Métiers de la Restauration.
- Le 27 de 9h30 à 12h30 → France Travail à Dinan.

Permanences à la Mission Locale

- Permanences Coup de Pouce :

- Avec le Pass Engagement, bénéficiez jusqu'à 1200€ pour financer un projet non démarré (permis, logement, formation...) en contrepartie d'un engagement 2h minimum/semaine dans une association costarmoricaïne). Candidatez avant le 17/05.
- Avec le Permis Citoyen, bénéficiez d'un soutien pédagogique et financier pour passer votre code ou votre permis mais aussi financer quelques heures de conduite. Réunions d'informations les 15 et 22 à 15h30 à la Mission Locale.

- Permanences à la Mission Locale sur RDV : L'Armée de Terre le 8 et 22, Marine le 22, CJC (Consultations Jeunes Consommateurs) les 13 et 27.

Plus d'infos et ateliers, sur le site www.ml-paysdedinan.fr ou 02.96.85.32.67.

Offre d'emploi : - Un poste à pourvoir au service ménage au Domaine du Cap Fréhel, 6 Route du Cap à Plévenon en renfort de l'équipe actuelle. Le mardi ou mercredi (en fonction des départs) et le vendredi pour un temps partiel de 14h payé au Smic. Contact : Servane Grand, Responsable du centre au 02.96.41.43.37. Mail : admin.capfrehel@pepbretillarmor.org.

Demande d'emploi : - Retraité cherche jardinage et travaux de maçonnerie. Contact : 07.88.41.76.20.

Services à la personne : - Philippe Rousse Multiservices, bricolage, entretien extérieur, peinture, petits travaux...CESU. Contact : 06.06.41.24.21. - Auxiliaire de vie, diplômée, propose ses services lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi. Aide au lever/coucher, aide à la toilette, aide aux repas, courses, ménage, accompagnement à des rendez-vous ou autres... Plurien et ses alentours. Chèque emploi service/CESU, déductible des impôts. Contact : 06.79.72.85.91.

Nouveau sur Fréhel : Intendance de maison principale et secondaire. Vous souhaitez des personnes sérieuses et professionnelles pour la surveillance de votre demeure, contactez-nous sur loeil-du-phare@gmail.com

Toilettage : « La Patte de Velours », Lisa-Marie, jeune diplômée en toilettage pour chien et chat vous propose ses services à domicile sur Fréhel et alentours. Contactez-moi au 07.82.93.61.43 ou par mail à lapattedevelours22@gmail.com

Changement de propriétaire : Journée Portes Ouvertes à Matignon Pièces Service 4 rue St Germain à Matignon le weekend du 10/11/12 avril de 9h à 18h avec des remises exceptionnelles à l'occasion du changement de propriétaire. Restauration sur place. Exposition de matériel.

Cherche : Groupe local cherche batteur.euse de jazz. Contact 06.13.96.34.06.

Soutien scolaire : Ingénieur retraité accepterait d'effectuer du soutien scolaire à titre bénévole, niveau primaire ou collège, sur Plévenon selon disponibilités. Contact : 06.16.24.87.13.

A vendre : - Canapé relax « Palladio » bleu nuit velours d'angle droit. Vu de face 320 cm de long. Assise et tête réglable ultra confort. Prix : 1650€. Contact : 07.69.02.23.01. - Fauteuil roulant électrique « Invacare colibri ». Batterie neuve. Chargeur fourni. Double clés. Bon état. Prix : 800€ négociable. Plus d'infos au 07.68.35.36.81. - 1 shorty 143/52 cm (10/12 ans) Décathlon manches courtes. 1.5mm. TBE. Prix : 10€. 1 combinaison étanche de voile gris et vert anis, très efficace 8/10 ans. 128cm. TBE. Prix : 10€. 1 globe terrestre et constellations lumineux sous emballage. Prix : 10€. 1 casque vélo. TU. Réglable 49/54 cm signalisation arrière rouge. TBE : 8€. 1 jeu bataille navale en langue espagnole neuf. Prix : 13€. 1 manteau pour chien taille moyenne bordeaux. Prix : 5€. Contact : 06.87.74.15.23.

Donne : Petite table de salle à manger en bois dimensions 1,20 0,90 m avec 2 rallonges de 0,40 m. Peut être rafraîchie ou repeinte. Bon état. Contact : 06.20.54.10.78.

Perdue : Depuis le 22 mars 2026, Haidi s'est échappée de mon camping-car depuis un stationnement entre les Grèves d'en Bas et le Cap Fréhel. Femelle tricolore âgée de 18 ans, identifiée et stérilisée. Si vous la voyez, merci de la mettre en sécurité et m'appeler au 07.88.55.60.84. ou la déposer au cabinet vétérinaire de Matignon.

